Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Charente-Maritime

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré à la Charente-Maritime.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour la Charente-Maritime.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles en Charente-Maritime, présentés par source.

4 | 2

4 femmes victimes d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie* ; 2 femmes victimes d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

350

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 302 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

469

victimes de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025

Source : France Victimes Charente-Maritime

2 100

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 55 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF de la Charente-Maritime

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 12

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Nombre de femmes victimes d'homicides ou de tentatives d'homicides

Lecture : en 2025, la gendarmerie a enregistré en Charente-Maritime 5 homicides ou tentatives d'homicide, dont 4 visant des femmes, contre 4 (dont 3 femmes) en 2024.

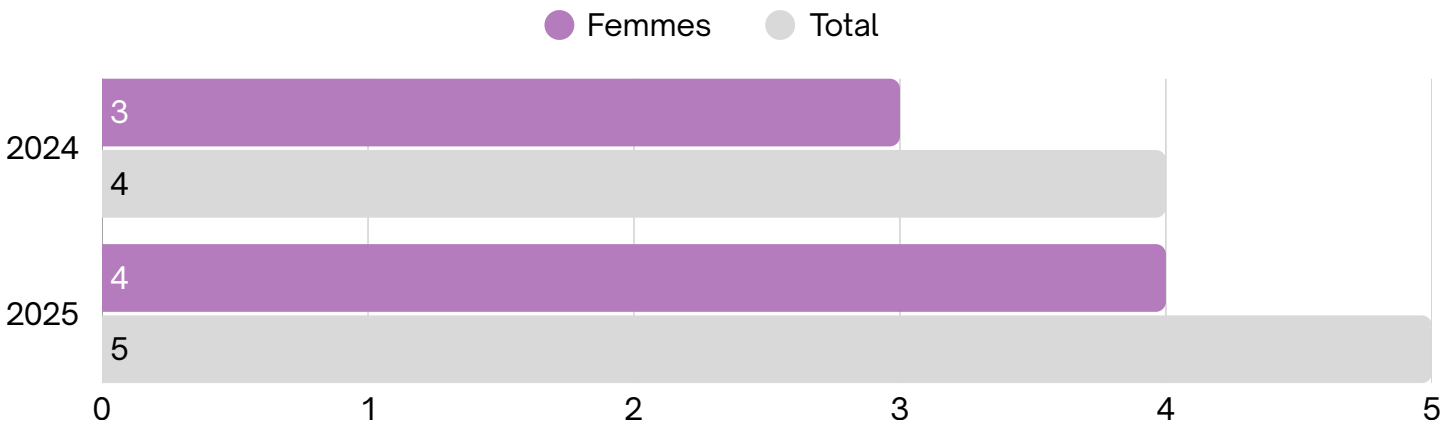

4 femmes victimes de tentative d'homicide en 2025

Aucun homicide n'a été enregistré par la gendarmerie en 2025 : les 5 victimes l'ont été pour des tentatives d'homicide, dont 4 femmes. 4 de ces 5 tentatives ont été commises par un partenaire ou ex-partenaire. Les effectifs sont trop faibles pour dégager une tendance.

Part du cadre conjugal dans les homicides et tentatives

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 4 des 5 homicides ou tentatives d'homicide enregistrés (tous genres confondus) ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire

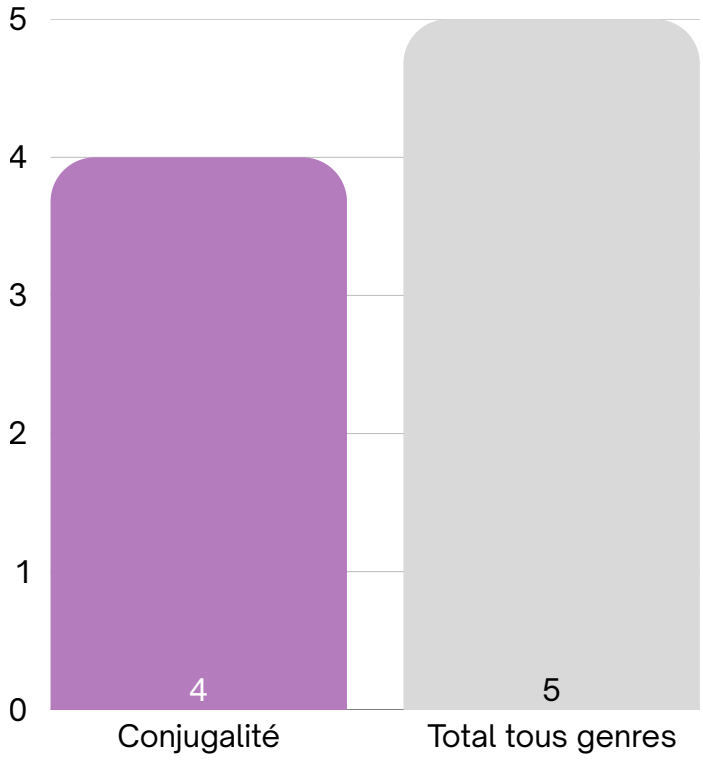

1.1 · Gendarmerie

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 1 071 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 963 en 2024.

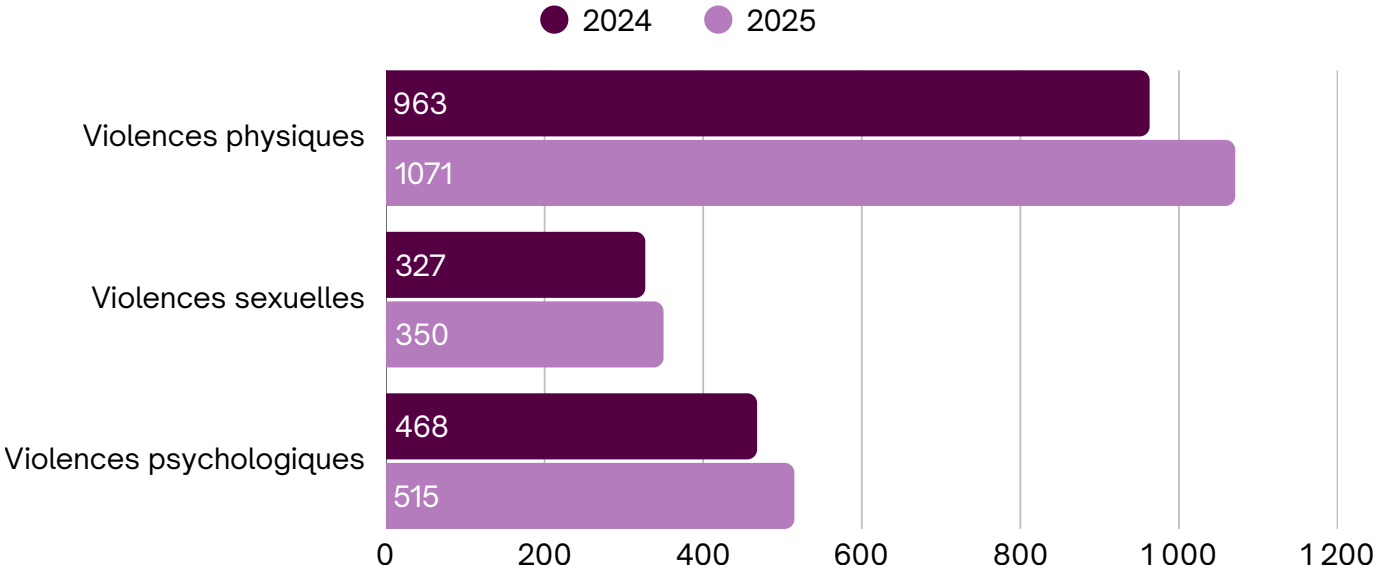

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 87,1 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

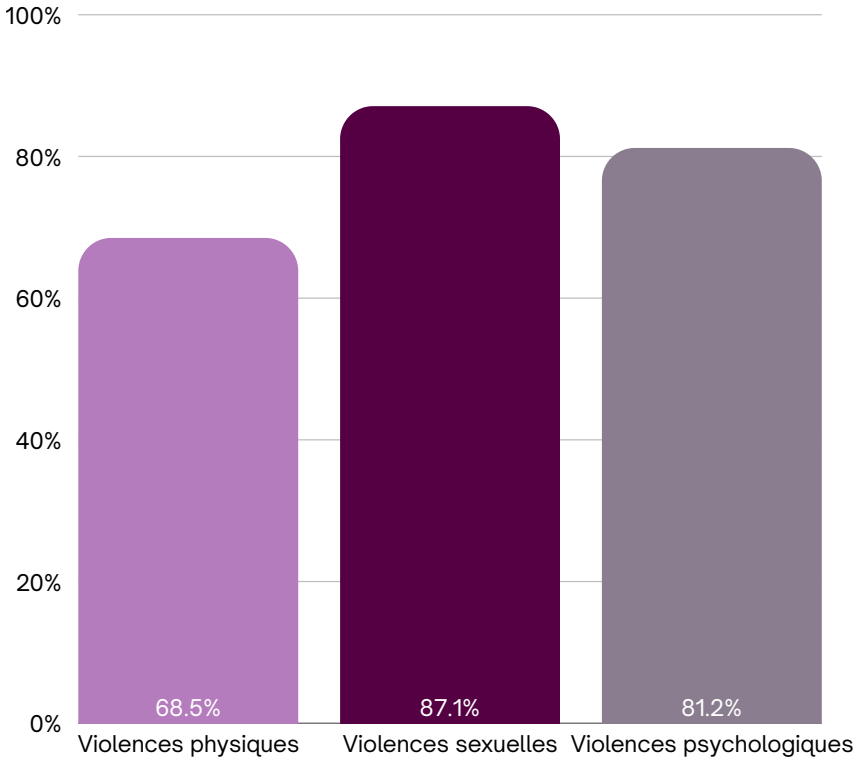

Quel que soit le type de violence, les femmes sont très majoritaires parmi les victimes : 68,5 % des victimes de violences physiques, 81,2 % des violences psychologiques et 87,1 % des violences sexuelles. Entre 2024 et 2025, leur nombre progresse dans les trois catégories : +11 % pour les violences physiques, +7 % pour les violences sexuelles et +10 % pour les violences psychologiques. Une hausse des faits enregistrés peut aussi traduire une meilleure révélation des violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 161 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

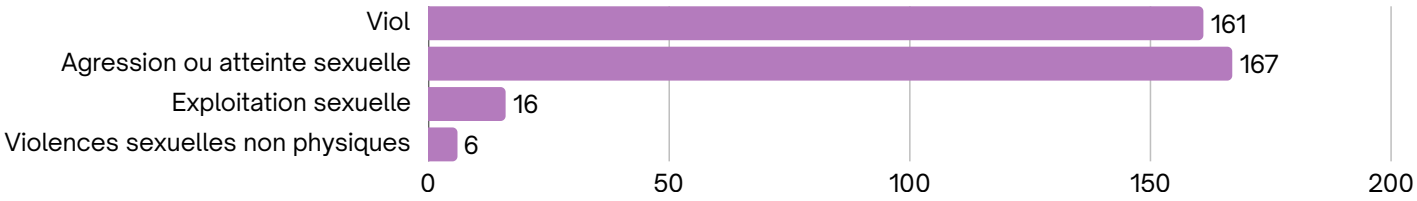

161 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 90,4 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

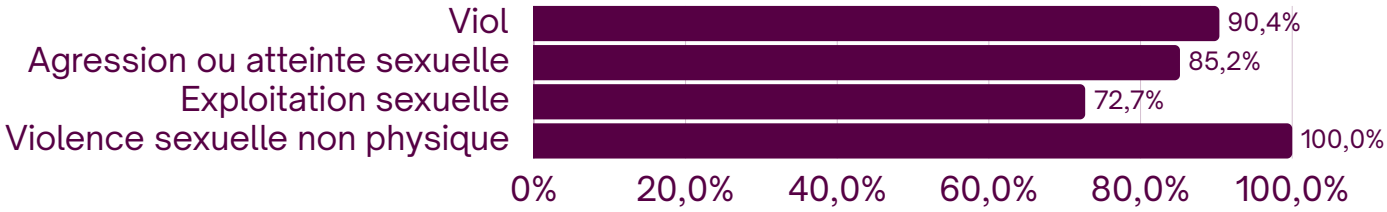

Plus de la moitié des viols enregistrés ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 53,9 % des viols ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire, contre 10,2 % des agressions ou atteintes sexuelles.

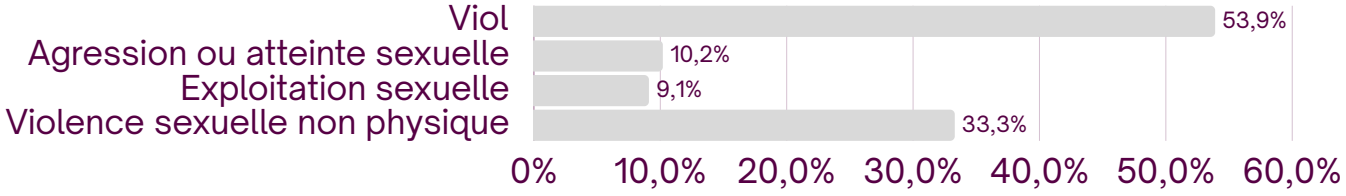

Viols (178 victimes) et agressions sexuelles (196) pèsent à parts quasi égales ; les femmes représentent 90,4 % des victimes de viol et 85,2 % des victimes d'agression. Plus de la moitié des viols (53,9 %) ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire, contre une agression sexuelle sur dix (10,2 %).

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Part des mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, parmi les victimes de viol, 53,9 % sont des mineur·es (96 sur 178, tous genres confondus).

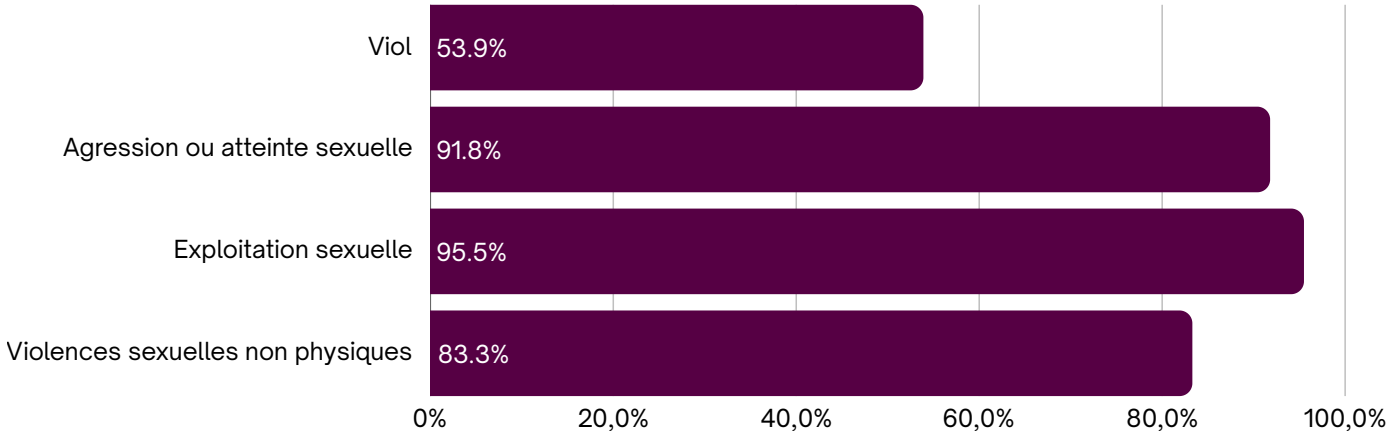

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 31,5 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

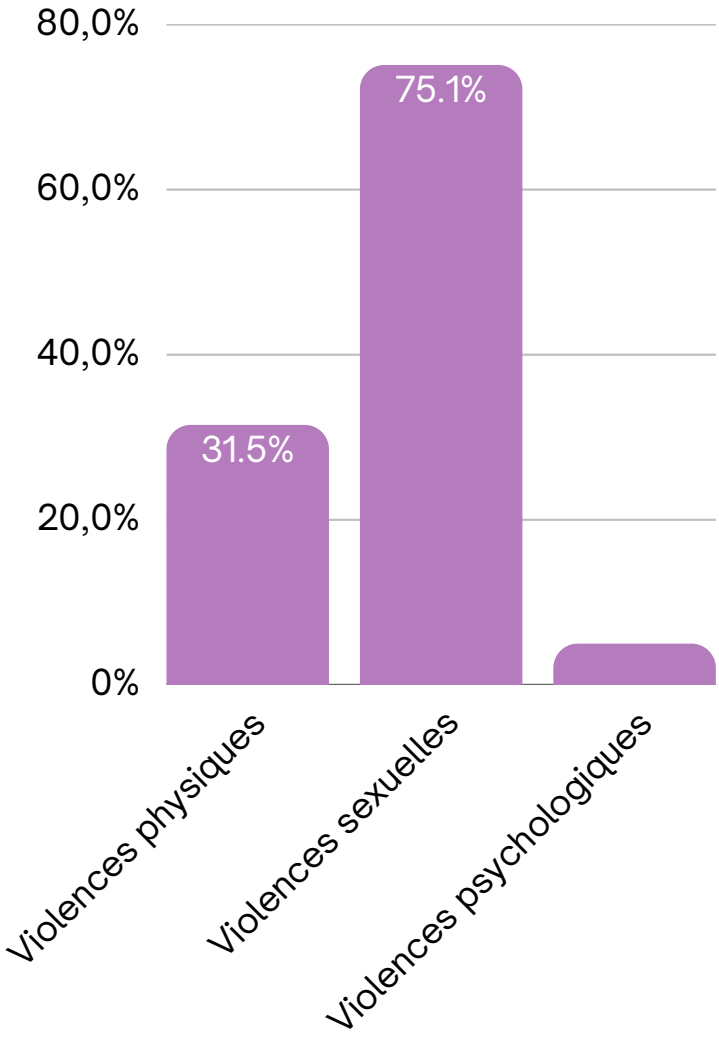

Les faits enregistrés par la gendarmerie donnent à voir une exposition des mineur·es très inégale selon le type de violence : marginale pour les violences psychologiques (5 %), notable pour les violences physiques (31,5 %, près d'une victime sur trois), elle devient prépondérante pour les violences sexuelles, dont les mineur·es constituent les trois quarts des victimes (75,1 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

2 femmes victimes d'homicide conjugal en 2025 en Charente-Maritime

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale recense 2 femmes victimes d'homicide conjugal en Charente-Maritime, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine.

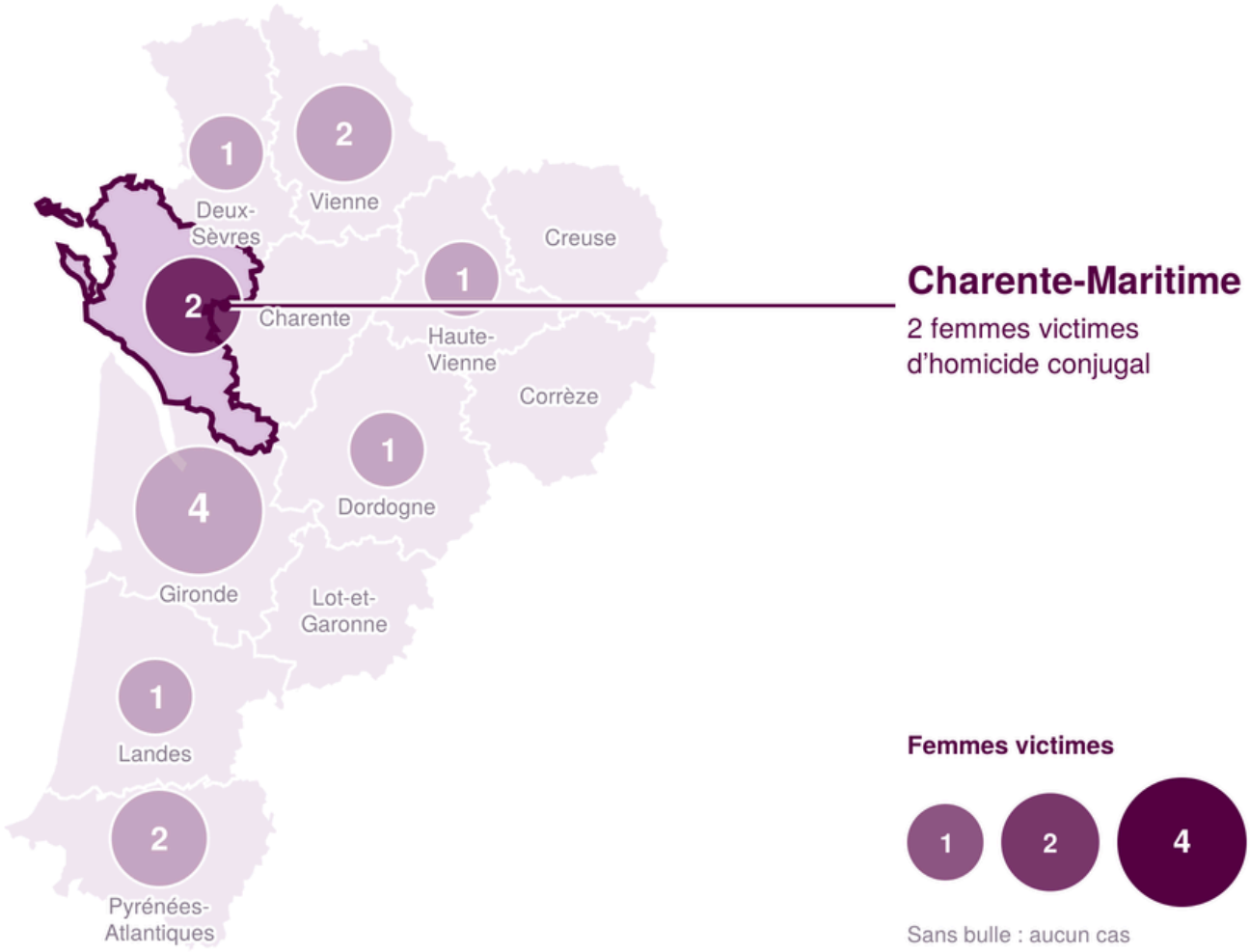

2 212 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie en Charente-Maritime

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 11,5 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 85 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

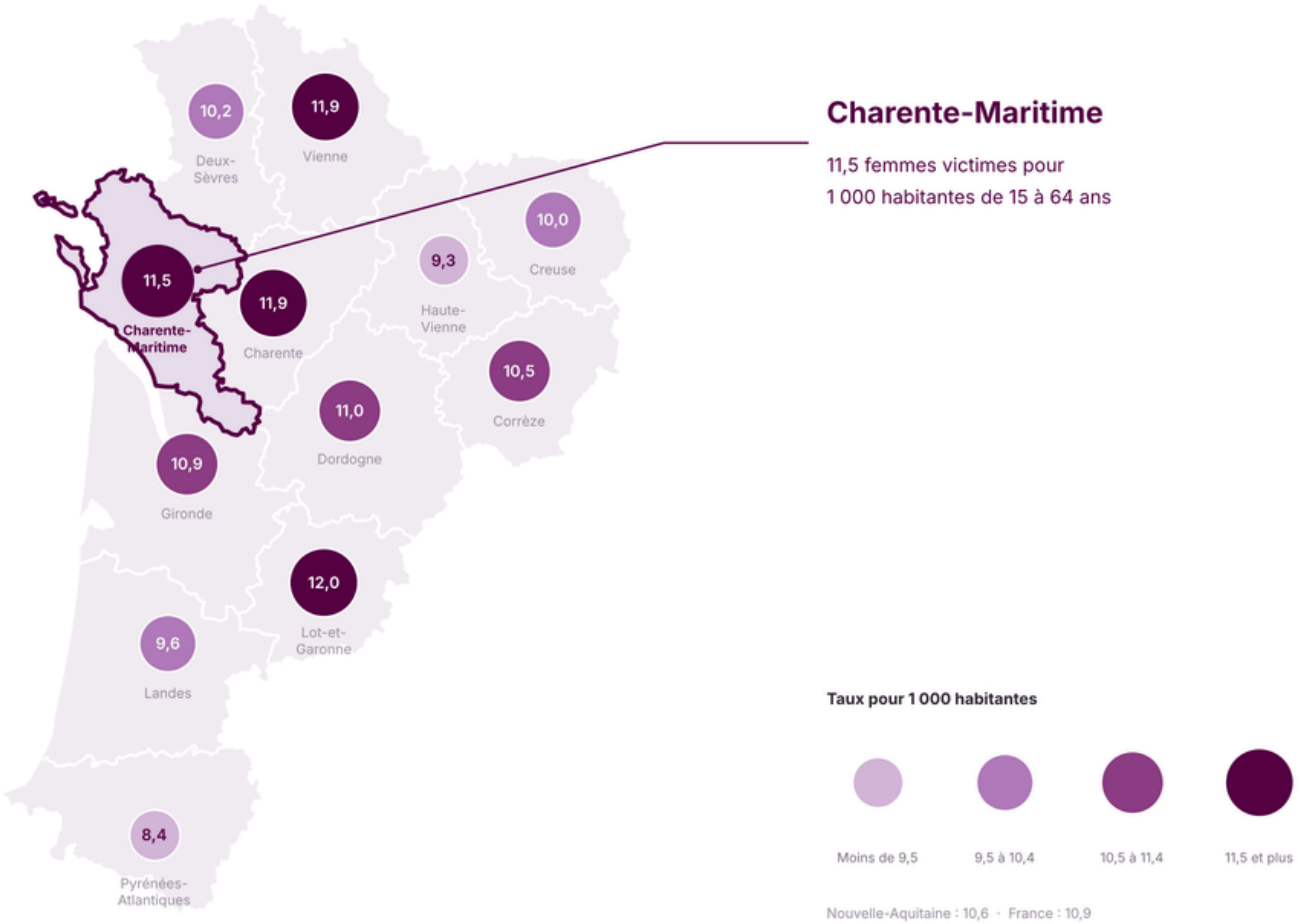

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Poitiers couvre la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

148 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Poitiers

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Poitiers

Lecture : en 2025, 148 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 5,3 fois plus qu'en 2016 (28).

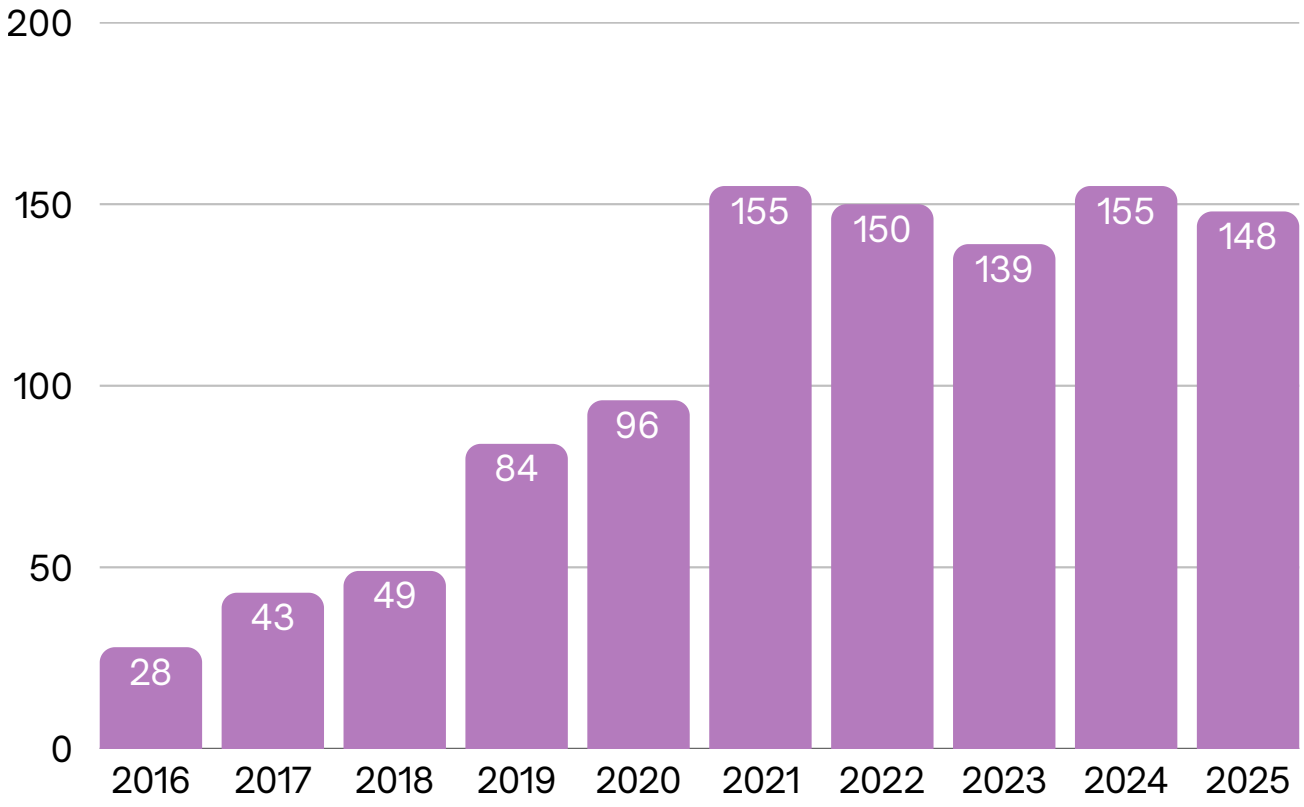

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Ces chiffres ne concernent qu'un périmètre précis des violences sexuelles, défini par l'Observatoire, dont la méthode est explicitée dans le rapport régional.

469 victimes de violences sexuelles accompagnées en 2025

91 %
de femmes parmi les victimes

19,8 %
de mineur·es parmi les victimes

59,1 %
des victimes accompagnées pour des faits de viol

Part des victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Charente-Maritime en 2025, 59,1 % des victimes de violences sexuelles accompagnées l'ont été pour des faits de viol.

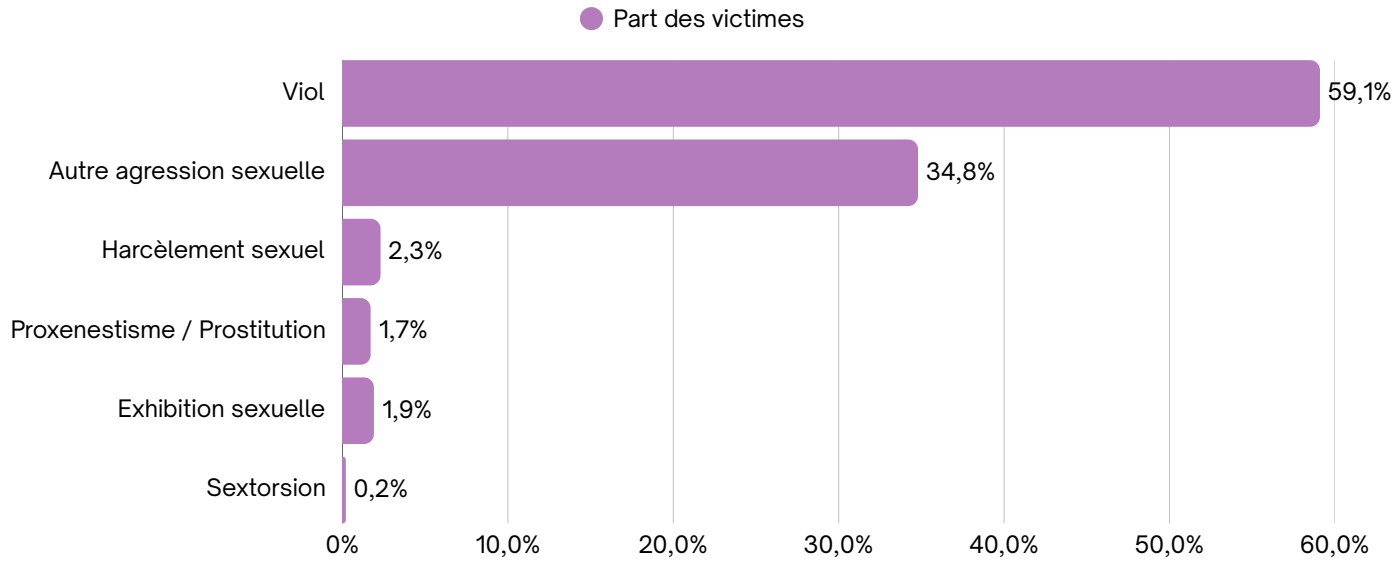

Les viols et les autres agressions sexuelles représentent ensemble 93,9 % des victimes recensées. Plus d'un viol sur quatre pris en charge (76 sur 277) a été commis par un partenaire ou ex-partenaire.

3 827 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF, 72 % l'ont été dans le cadre conjugal (au sein du couple ou de l'ex-couple).

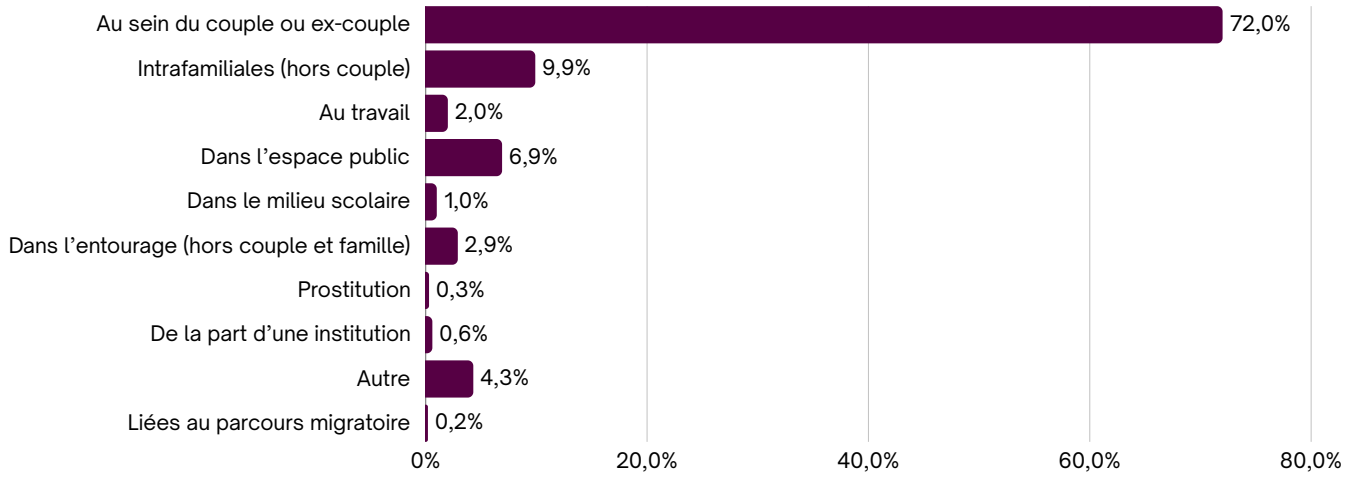

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes.

Auteur des violences conjugales

Lecture : dans 61 % des cas, les femmes victimes de violences conjugales l'ont été par un ex-partenaire.

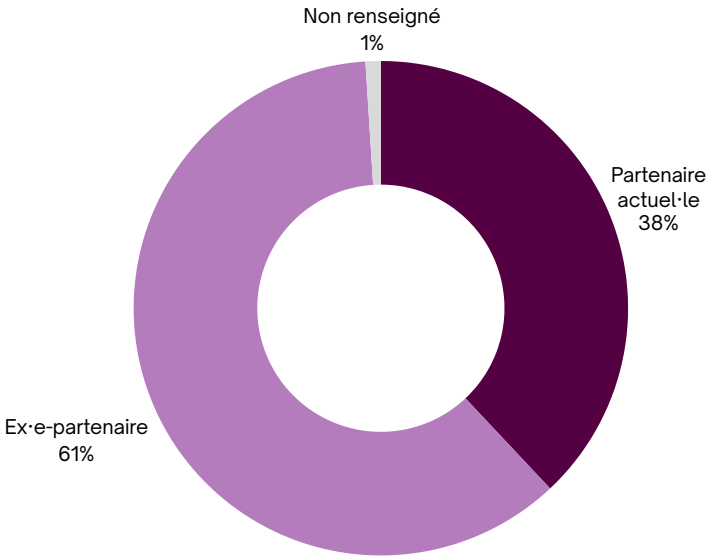

97 % des auteurs sont des hommes

lorsqu'il n'y a qu'un seul auteur (95 % des situations rencontrées)

Parmi les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles reçues par le CIDFF, 72 % ont subi des violences au sein du couple ou de l'ex-couple, commises dans 61 % des cas par un ex-partenaire ; lorsqu'un seul auteur est identifié, c'est un homme dans 97 % des cas.